

Mesures de la pauvreté monétaire en Afrique de l'Ouest et Centrale :
Brève introduction au dossier

Quentin Wodon¹

Résumé

Ce numéro spécial de *Perspective Afrique* présente en deux parties une série d'estimations et profils de la pauvreté pour les pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale. Les estimations et profils ont été réalisés par une équipe de la Banque mondiale, dans de nombreux cas en collaboration avec des équipes des pays, dont les instituts nationaux de la statistique et les unités responsables des Cadres de Lutte Stratégique contre la Pauvreté. L'objectif de la publication de ce dossier est modeste : il est simplement de rendre facilement accessible ces estimations, ainsi que les méthodologies utilisées pour les obtenir, de sorte que d'autres puissent s'inspirer de ces travaux pour leurs propres analyses. La première partie du dossier, qui fait l'objet du présent numéro de *Perspective Afrique*, comprend sept études pour le Burkina Faso, le Cameroun, le Gabon, la Guinée, le Mali, la République du Congo, et le Sénégal outre cette brève introduction. Un second numéro spécial de *Perspective Afrique* sera consacré à une série d'études de cas additionnelles pour d'autres pays de la sous-région, avec pour conclure un bref article de synthèse des résultats obtenus dans l'ensemble des études de cas présentées.

Mots-clé : Pauvreté, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale

Classification : I32

¹ Les opinions émises dans cet article n'engagent que leur auteur et ne reflètent pas nécessairement les opinions de la Banque Mondiale, de ses Directeurs Exécutifs ou des pays qu'ils représentent. Le travail à la base de cet article ainsi que le dossier sur la pauvreté en Afrique de l'Ouest et Centrale a bénéficié du soutien du Belgian Poverty Reduction Partnership. Certaines parties du travail ont également bénéficié du soutien du Bank Netherlands Partnership Program et du Trust Fund for Environmentally and Socially Sustainable Development. L'appui et les commentaires de Yazid Dissou pour la publication de cet article et plus généralement du dossier sur la pauvreté en Afrique de l'Ouest et Centrale sont très appréciés.

1. Introduction

Les débats sur l'étendue de la pauvreté sont nombreux dans les pays en voie de développement. Certaines de ces discussions traitent des indicateurs employés pour mesurer la pauvreté, avec d'une part l'approche traditionnelle basée sur le niveau de consommation des ménages et d'autre part des approches plus générales et multidimensionnelles qui tiennent compte également d'autres manifestations de la pauvreté, par exemple dans le domaine du logement, ou en matière d'éducation et de santé. D'autres discussions méthodologiques sont internes à une approche particulière, comme c'est le cas par exemple lorsque différentes approches sont considérées pour mesurer la pauvreté monétaire en comparant la consommation des ménages avec des lignes de pauvreté. Les contributions présentées dans ce double numéro spécial de *Perspective Afrique* sont consacrées à l'approche monétaire de la pauvreté, non pas tant parce que cette approche est considérée comme plus adéquate que l'approche multidimensionnelle, mais tout simplement parce que c'est cette approche qui reste principalement utilisée pour établir des diagnostics de la pauvreté dans le cadre des stratégies de lutte contre la pauvreté mises en œuvre par les pays en voie de développement.

Plus précisément, l'objectif de ce double numéro spécial est de rendre facilement accessibles une série d'estimations et profils de la pauvreté monétaire réalisées au cours des dernières années pour les pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale par une équipe de la Banque mondiale, dans de nombreux cas en collaboration avec des équipes des pays, dont les Instituts Nationaux de la Statistique et les unités responsables des Cadres ou Documents Stratégiques de l'éducation de la Pauvreté. La plupart des travaux présentés dans ce numéro spécial ont été réalisés dans le cadre de la préparation de rapports sur la pauvreté à la Banque mondiale, et ont servi à informer les diagnostics de la pauvreté réalisés par les pays pour leurs stratégies de lutte contre la pauvreté. La première partie du dossier, qui fait l'objet du présent numéro de *Perspective Afrique*, comprend sept études pour le Burkina, le Cameroun, le Gabon, la Guinée, le Mali, la République du Congo, et enfin le Sénégal. Un second numéro spécial de *Perspective Afrique* sera consacré à des études additionnelles.

Chacune des études présentées dans le présent numéro est basée sur l'analyse statistique d'enquêtes nationalement représentatives auprès des ménages. Ces enquêtes disposent de données détaillées sur la consommation des ménages, mais dans le cas du Burkina Faso, seule la première enquête utilisée comprend un module de consommation ; les estimations de la pauvreté pour les autres années au Burkina Faso sont donc pour cette raison basées sur les actifs des ménages. Pour la plupart des pays représentés dans ce premier numéro spécial (Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Mali et Sénégal), on dispose d'au moins deux enquêtes successives et comparables, ce qui permet d'analyser la dynamique de la pauvreté, et donc par exemple d'examiner dans quelle mesure les changements de la pauvreté au cours du temps sont dus à la croissance, ou aux modifications de l'inégalité. Dans le cas du Gabon et de la République du Congo cependant, on ne dispose pas d'enquêtes comparables au cours du temps, ce qui implique que l'analyse est réalisée pour une seule année.

Dans cette introduction, mon objectif n'est pas de présenter une synthèse des résultats obtenus pour les différents pays. Après une brève introduction à certains des aspects techniques des mesures de la pauvreté, et en particulier de l'estimation des seuils de pauvreté, je me contente de faire quelques commentaires sur deux questions particulières – celle des comparaisons inter-pays de la pauvreté au sein de la sous-région, et celle de l'articulation entre les tendances de la pauvreté objective telle que mesurées par la consommation des ménages et les perceptions subjectives de l'évolution de la pauvreté exprimées par les ménages. Un travail un peu plus détaillé de synthèse des contributions à ce double numéro spécial fera l'objet d'un article de synthèse dans la seconde partie du numéro spécial.

La section 2 de cette introduction est donc consacrée à une brève discussion de certains des aspects techniques des mesures de la pauvreté, avec un accent sur la détermination des seuils de pauvreté. La section 3 est consacrée à quelques comparaisons inter-pays au sein de la zone du franc CFA. La section 4 est consacrée à la comparaison des tendances de la pauvreté objective et des perceptions de l'évolution de la pauvreté des ménages. Une conclusion suit.

2. Quelques aspects techniques des mesures de la pauvreté

Il faut disposer de trois éléments pour mesurer la pauvreté dans un pays : un indicateur de bien-être, telle que la consommation par tête ou par équivalent adulte des ménages ; un seuil, ou ligne de pauvreté, auquel on peut comparer le bien-être de chaque ménage ; et une mesure de pauvreté qui transforme les informations concernant la pauvreté obtenues pour chaque ménage en un agrégat statistique compréhensible pour le pays dans son ensemble (voir par exemple Ravallion, 1994, et Coudouel et al., 2002). Différentes estimations de pauvreté peuvent en découler en fonction de l'indicateur, du seuil ou de la mesure de pauvreté employés. En général, des mesures normalisées utilisées pour suivre les tendances de pauvreté mondiales, par exemple la part de la population vivant de moins de \$1 ou de \$2 par jour, ne sont pas utilisées pour des travaux particuliers à un pays. En effet, il est souvent plus efficace d'adapter la méthodologie utilisée pour estimer la pauvreté aux spécificités des pays, que ce soient les caractéristiques du pays ou la qualité des données. Néanmoins, cela ne veut pas dire que les comparaisons entre pays ne sont pas utiles pour les travaux réalisés au niveau des pays. Des comparaisons internationales même grossières peuvent parfois aider pour proposer des révisions des estimations de pauvreté, comme on peut l'illustrer pour la zone FCFA.

Chaque pays de la zone FCFA utilise une méthodologie légèrement différente pour estimer la pauvreté monétaire (voir le tableau 1 ci-après en section 3). La plupart des pays utilisent une ligne de pauvreté basée sur la méthode du coût des besoins de base (CBB, voir plus bas), mais certains pays utilisent la consommation par tête comme indicateur de bien-être, alors que d'autres pays utilisent la consommation par équivalent adulte. Les différents pays n'utilisent pas non plus la même norme de besoins caloriques pour déterminer la quantité de nourriture que devrait pouvoir acheter un ménage non-pauvre. Deux pays ont adopté une ligne de pauvreté relative pour mesurer la pauvreté – le Bénin et la Côte d'Ivoire (où la ligne de pauvreté relative initialement adoptée pour estimer la pauvreté a ensuite été ajustée par rapport à l'inflation). Dans un pays (la Guinée-Bissau) les autorités ont établi la ligne de pauvreté de manière à correspondre à la référence internationale de US\$1 par jour et par personne utilisée pour le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Outre les différentes méthodologies utilisées pour définir les lignes de pauvreté, les mesures de pauvreté sont basées sur des enquêtes qui varient beaucoup d'un pays à un autre, certaines enquêtes ciblant les niveaux de consommation des ménages mieux que d'autres.

Selon la méthode CBB pour estimer la pauvreté, la ligne de pauvreté absolue est définie comme la valeur de consommation nécessaire pour subvenir aux besoins de subsistance minimum d'un ménage. On peut cependant rencontrer des difficultés à identifier ces besoins ou à estimer leur coût. En termes de consommation alimentaire, les besoins nutritionnels peuvent servir de guide, comme pour les autres méthodes de mesure de la pauvreté. En pratique, on se contente souvent d'identifier les besoins caloriques (et éventuellement de protéines) des ménages, et de calculer le coût de la satisfaction de ces besoins selon un panier d'aliments choisi pour tenir compte des habitudes alimentaires des ménages. Identifier les besoins minimum de consommation non-alimentaires s'avère plus difficile et différentes méthodes ont été proposées pour estimer le coût de ces besoins non-alimentaires. Une autre question renvoie aux ajustements que l'on doit opérer par rapport aux différences de coût des besoins alimentaires et non-alimentaires entre différentes régions d'un pays. Les comparaisons dans le temps sont aussi ardues, soit si une enquête a été réalisée sur une période assez longue, par exemple une année, soit si on utilise plusieurs enquêtes pour suivre la pauvreté.

Plus précisément, la première étape dans l'utilisation de la méthode CBB consiste à définir un panier d'aliments qui satisfait un certain besoin nutritionnel (par exemple 2400 kcal par personne et par jour). De nombreux paniers peuvent satisfaire ce besoin. En général, le panier utilisé dans un pays est basé sur la consommation alimentaire observée dans ce pays, mais on utilise souvent le même panier pour des comparaisons de mesures de la pauvreté temporelles ou géographiques, tout en permettant aux prix des différents éléments du panier de changer. On pourrait soutenir qu'utiliser un panier commun pour un pays dans son ensemble n'est pas satisfaisant car les habitudes de consommation des ménages peuvent changer d'une région à une autre (par exemple, il se peut que les ménages dans les régions côtières mangent plus de poisson). Les ménages dans les différentes régions d'un pays peuvent également substituer certains biens à d'autres si les prix varient entre les régions. D'autres difficultés, telles que la saisonnalité des prix des aliments, des variables omises, des biais dans la sélection des aliments consommés ou des erreurs de mesure dans la base de données pour l'imputation de la nourriture produite et consommée à la maison, peuvent conduire à un biais dans

l'estimation des prix des besoins de base alimentaires. Dans le cas des pays FCFA, ces problèmes sont probablement un peu moins aigus que dans d'autres pays, mais des ajustements restent parfois nécessaires par exemple pour permettre au panier alimentaire de varier entre les régions tout en essayant de réduire le biais qui puisse apparaître du fait que la variation du panier est elle-même le résultat de niveaux de pauvreté ou de bien-être des ménages différents selon les régions.

La deuxième étape consiste à estimer le coût du panier alimentaire. Pour ce faire, les prix par région géographique sont calculés pour chaque élément du panier. Il y a plusieurs méthodes pour calculer ces prix, mais on utilise souvent des prix médians par région si les données sur les prix payés par les ménages sont disponibles (normalement, on obtient les prix des différents aliments dans le panier en divisant les dépenses alimentaires déclarées par les ménages par la quantité consommée elle aussi déclarée). Des méthodes plus complexes consistent à estimer des régressions pour mesurer les différences entre les régions des prix payés par les ménages pour leurs aliments après avoir contrôlé pour de nombreuses caractéristiques des ménages qui influencent la qualité des biens achetés. Dans certains cas, on n'obtient pas les prix des données au niveau des ménages, mais à partir d'un module communautaire contenant des informations sur les prix ou à partir des données servant à construire des indices de prix à la consommation. Après avoir estimé le coût de chaque aliment j pour chaque région ou milieu k et en désignant ces prix P_{jk} , on peut estimer des lignes de pauvreté alimentaire pour chaque région ou milieu k en calculant $Z_{kf} = \sum_j P_{jk}F_j$, où F_j est la quantité par tête (ou par équivalent adulte) de l'aliment j dans le panier alimentaire de base nécessaire pour subvenir aux besoins nutritionnels du ménage.

Une fois la partie alimentaire des lignes de pauvreté estimée, la troisième étape consiste à estimer une allocation raisonnable de la consommation non-alimentaire dans la ligne de pauvreté globale. De nombreuses méthodes existent ici aussi. L'approche standard est d'estimer le volume de dépenses non-alimentaires des ménages (en région géographique k) dont la consommation *totale* est égale à la ligne de pauvreté alimentaire régionale Z_{kf} . Ces dépenses non-alimentaires seront probablement allouées aux nécessités de base car les ménages retenus pour l'estimation redistribuent en pratique des dépenses alimentaires considérées comme nécessaires (selon la ligne de pauvreté alimentaire) pour acheter des biens non-alimentaires. Une alternative est d'estimer la part de dépenses non-alimentaires des ménages dont les dépenses *alimentaires* sont égale à la ligne de pauvreté alimentaire. Dans les deux approches, on peut utiliser de nombreuses techniques (aussi bien paramétriques que non-paramétriques) pour estimer le coût de biens de base non-alimentaires dans chaque région. Si on désigne l'allocation pour la consommation non-alimentaire par Z_{kn} (où k signifie la région ou milieu et n signifie non-alimentaire), la ligne de pauvreté globale dans la région k , qui comprend les allocations aussi bien pour les besoins de base alimentaires que non-alimentaires est définie par $Z_k = Z_{kf} + Z_{kn}$. Les lignes de pauvreté ainsi obtenues peuvent alors être comparées aux données sur la consommation des ménages pour estimer différentes mesures de la pauvreté.

3. Comparaisons inter-pays

Pour informer les discussions sur l'étendue de la pauvreté dans un pays particulier, il est souvent utile de comparer les mesures de pauvreté effectuées par le pays et les estimations obtenues dans d'autres pays d'un niveau de développement proche et situés dans la même région du monde. Au-delà de l'utilité des comparaisons entre pays d'une telle démarche, ce genre de comparaison peut aussi être utile pour proposer des réajustements des estimations de pauvreté dans un pays et par là mieux informer les choix politiques au sein du pays. Par exemple, quand certains pays adoptent des lignes de pauvreté très élevées, il est souvent difficile de voir un impact quelconque des programmes ou des interventions publics sur la part de la population vivant dans une situation de pauvreté (malgré sa faiblesse, cette mesure de pauvreté reste la plus fréquemment utilisée dans des débats de politique). Ceci est tout simplement dû au fait que la plupart des ménages ont tendance à avoir des niveaux de consommation tellement plus bas que la ligne de pauvreté que peu de ménages passent au-dessus de cette ligne grâce aux interventions de l'Etat. Un autre inconvénient d'avoir des lignes de pauvreté très élevées est le fait que quand une grande majorité de la population d'un pays est considérée comme étant pauvre, la plupart des programmes ou des dépenses publiques semblera avoir une part élevée de dépenses bénéficiant aux pauvres, ce qui rend plus difficile la tâche de cibler les dépenses publiques vers les plus démunis qui ont le plus besoin d'aide. Si on peut montrer que les lignes ou mesures de pauvreté d'un pays sont trop élevées par rapport aux estimations observées dans des pays voisins ayant

des niveaux de développement similaires, il est plus facile de proposer de baisser la ligne de pauvreté du pays en question, ou de réviser d'autres hypothèses servant à mesurer la pauvreté dans le but d'obtenir des mesures de pauvreté plus réalistes. Le même type d'argument peut être avancé lorsqu'un pays à l'inverse a des mesures de pauvreté apparemment trop basses par rapport à d'autres pays similaires de la sous-région, ce qui peut amener à d'autres problèmes pour calibrer les politiques.

Plusieurs des contributions présentées dans ce double numéro spécial de *Perspective Afrique* permettent d'illustrer cette approche, dans le cas par exemple des différents pays de la zone du franc CFA. La zone comprend quatorze pays : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Tchad, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée Equatoriale, le Gabon, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Dans treize des quatorze pays (l'exception étant la Guinée Equatoriale, pays pour lequel nous ne disposons pas de données récentes sur la consommation issues des enquêtes auprès des ménages), la Banque Mondiale a récemment réalisé des diagnostics de pauvreté comprenant des mesures de pauvreté. A proprement parler, ces mesures de pauvreté ne sont pas strictement comparables entre pays à cause des différentes méthodologies utilisées pour mesurer la pauvreté et des différences de données. Cela dit, les estimations peuvent servir à établir des attentes approximatives en termes d'ampleur des estimations de pauvreté auxquelles on peut s'attendre pour chacun des treize pays.

Le tableau 1 et le Graphique 1 présentent des estimations de pauvreté issues des diagnostics de pauvreté réalisées récemment par la Banque Mondiale pour les pays de la zone FCFA et reprises sous forme d'articles pour la plupart des pays dans ce double numéro spécial de *Perspective Afrique*. La monnaie commune, des taux d'inflations similaires dans les différents pays, et le libre commerce entre ces pays facilite les comparaisons internationales de pauvreté entre les différents pays de la zone franc CFA puisque l'on peut aisément comparer les niveaux de développement des pays sans devoir réaliser un travail tenant compte des variations de taux de changes entre pays.

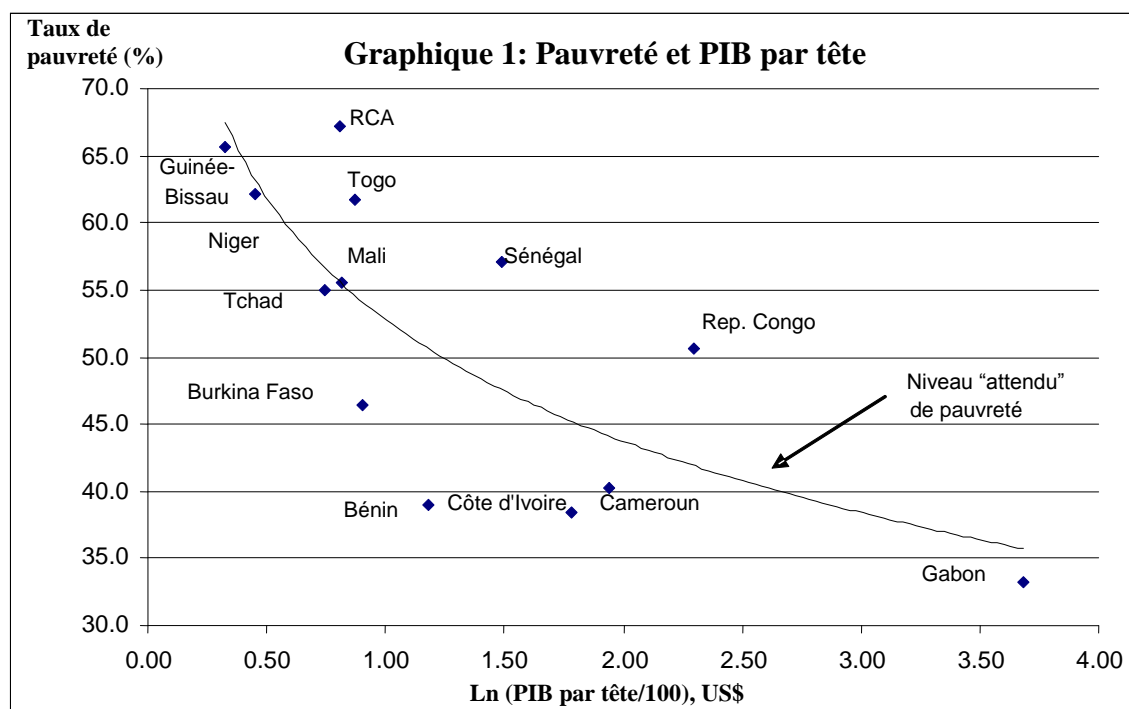
Malgré les différences entre les pays en termes de méthodologies d'estimation de pauvreté, on voit clairement une relation inverse entre le logarithme (naturel) du PIB par tête et la part de la population vivant dans une situation de pauvreté, comme le démontre le graphique 1. Dans le graphique, pour des raisons de simplicité, le PIB par tête est exprimé en dollars US constants, malgré le fait que le franc CFA a changé en valeur au cours de la période en fonction du taux de change entre l'euro et le dollar. La courbe dans le graphique est une courbe de régression simple univariée utilisant une spécification logarithmique. Par conséquent, la courbe donne une idée très approximative du niveau de pauvreté « attendu » pour un certain niveau de PIB par tête². De nombreux pays semblent afficher des niveaux de pauvreté correspondant aux attentes. Par exemple, les pays les plus pauvres en termes de PIB par tête (Guinée-Bissau et Niger) ont de niveaux de pauvreté très élevés tandis qu'à l'autre extrême, les pays plus nantis tels que la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Gabon affichent de niveaux plus faibles de pauvreté. Il y a cependant certains pays qui semblent avoir des niveaux de pauvreté qui ne correspondent pas aux attentes. La divergence entre les estimations individuelles et la courbe peut résulter non seulement des questions de qualité des données ou de l'utilisation de différentes hypothèses pour mesurer la pauvreté, mais aussi de différents niveaux d'inégalités entre les pays (le plus souvent une distribution de consommation moins égalitaire est associée à un niveau de pauvreté plus élevé). La divergence dépend également de la façon dont la courbe est estimée, des méthodes différentes pour l'estimation conduisant à des niveaux différents de divergence pour chaque pays. Néanmoins, pour la plupart des pays se trouvant « loin » de la courbe, des raisons simples concernant les données ou la méthodologie peuvent expliquer pourquoi ces pays sont ainsi localisés.

² J'utilise le terme « très approximative » parce que de différentes techniques pourraient être utilisées pour estimer la courbe de régression entre les points dans le graphique, avec des différents niveaux de pauvreté « attendus » compte tenu du niveau de PIB par tête qui découle des méthodes différentes utilisées. En outre, le niveau de pauvreté « attendu » représenté par la courbe dépend de la normalisation utilisée sur l'abscisse des graphiques.

Tableau 1 : Pauvreté en zone FCFA : estimations par pays

Pays	Année de l'enquête	PIB par tête (US\$)	Log. naturel du PIB par tête divisé par 100	Méthode de mesure de la pauvreté	Part de la population en pauvreté (%)	Indice de Gini
Bénin	2003	325	1,18	Relative	39,0	0,36
Burkina Faso	2003	247	0,90	CBB	46,4	0,46
Cameroun	2001	695	1,94	CBB	40,2	0,41
RCA	2003	225	0,81	CBB	67,2	0,44
Tchad	2003	211	0,75	CBB	55,0	0,37
Rép. Congo	2005	994	2,30	CBB	50,7	0,46
Côte d'Ivoire	2002	592	1,78	Relative	38,4	0,50
Gabon	2005	3,991	3,69	CBB	33,2	0,44
Guinée-Bissau	2002	138	0,33	\$1 par jour	65,7	0,36
Mali	2001	226	0,82	CBB	55,6	0,38
Niger	2005	158	0,45	CBB	62,1	0,47
Sénégal	2001	442	1,49	CBB	57,1	0,34
Togo	2006	238	0,87	CBB	61,7	0,32

Source : Auteur. Note : CBB = coût des besoins de base.



Source : Auteur.

Dans le cas du Bénin et de la Côte d'Ivoire, les mesures comparativement faibles de la pauvreté obtenues s'expliquent en grande partie par le fait que ces deux pays ont adopté une ligne de pauvreté relative plutôt faible, par rapport à une ligne de pauvreté absolue basée sur la méthode du coût des besoins de base. Dans le cas du Burkina Faso, le faible niveau de pauvreté en comparaison avec le niveau attendu est également lié à une ligne de pauvreté plutôt faible, non pas parce qu'elle est définie en termes relatifs, mais en partie du fait que le panier d'aliments utilisé comprend comparativement moins de biens que celui d'autres pays, et donc implique un poids plus important aux aliments les moins chers et davantage consommés. A l'inverse, la République Centrafricaine affiche un taux de pauvreté plus élevés que prévu, la divergence étant due au fait que la consommation alimentaire est mal mesurée (et donc sous-estimée) dans l'enquête utilisée pour les estimations de pauvreté. Une nouvelle enquête réalisée en République Centrafricaine en 2008 a permis de corriger ce biais. Dans le cas de la République du Congo, le niveau de pauvreté plus élevé que prévu est

également dû en grande partie à une sous-estimation dans l'enquête de la consommation alimentaire due elle-même à l'incapacité de bien prendre en compte les informations fournies par les ménages concernant la fréquence de leurs achats alimentaires. Dans le cas du Sénégal, les niveaux de pauvreté élevés sont liés en partie aux allocations comparativement plus élevées aux besoins de base non-alimentaire dans la ligne de pauvreté. De nouvelles estimations de pauvreté obtenues à partir d'une enquête auprès des ménages réalisée en 2005-06 indiquent un baisse de l'incidence de pauvreté pendant la période 2001-2006, ce qui ramène le Sénégal plus près de la courbe dans le graphique 1 pour l'année en question.

Le Togo semble également afficher des niveaux de pauvreté plus élevés que prévus. Néanmoins, dans ce cas le graphique ci-dessus a servi à réviser vers le bas l'estimation pour ce pays. Les estimations initiale pour le Togo présentées dans le cadre d'un atelier tenu à Lomé en février 2007 étaient encore bien plus élevées que celles présentées dans le tableau 1, ce qui laisse entendre que le Togo avait de loin l'incidence de la pauvreté la plus élevée dans la zone FCFA – résultat quelque peu surprenant compte tenu du PIB par tête du pays par rapport à celui d'un grand nombre de ses voisins. Les données présentées dans le tableau et le graphique ci-dessus ont suscité des discussions fructueuses lors de cette réunion, et ont mené à une révision vers le bas des estimations de pauvreté pour le Togo. De même, les estimations initiales indiquaient que le Mali avait un taux de pauvreté bien plus élevé que celui présenté dans le tableau et le graphique. La comparaison entre pays à partir du graphique 1 a permis de présenter les estimations de pauvreté alternatives proposées pour le Mali dans le tableau 1 à un atelier qui a eu lieu à Bamako en septembre 2007.

3. Mesures objectives et perceptions subjectives de la pauvreté

Plusieurs des articles inclus dans ce double numéro spécial de *Perspective Afrique* sont consacrés en partie à une comparaison des mesures objectives et subjectives de la pauvreté. Cette section suggère que souvent, les deux tendances de la pauvreté – objectives et subjectives – ne vont pas de paire. Le tableau 1 présente des estimations de la part de la population en pauvreté dans certains pays qui affichent des taux de croissance élevés et ont réalisé plusieurs enquêtes auprès des ménages comprenant des données sur la consommation. L'échantillon comprend le Cameroun, la Guinée, la Mauritanie et le Sénégal avec, dans le cas du Sénégal deux paires d'enquêtes (l'une pour la période tout de suite après la dévaluation du franc CFA en 1994 jusqu'en 2001/02, et l'autre pour la période de 2001/02 à 2005/06). Les enquêtes auprès des ménages dans ces quatre pays disposent non seulement des données sur la consommation sur lesquelles sont basées les mesures objectives de la pauvreté, mais aussi des questions subjectives concernant les perceptions des ménages par rapport aux variations de la pauvreté dans le temps (en générale pendant les cinq dernières années) dans leur pays ou communauté. Il est donc intéressant de voir si les perceptions des ménages quant à l'évolution de la pauvreté sont en accord avec les tendances observées sur base des mesures objectives de consommation. Les éléments pour cette analyse sont présentés au tableau 2.

Examinons d'abord les données concernant la croissance et la pauvreté dans la partie haute du tableau. Dans tous les pays, pour les périodes considérées dans le tableau, la croissance économique a été plutôt rapide (depuis les choses ont moins bien évolué ; la croissance a disparu en Guinée après 2002, et elle s'est fortement ralentie au Cameroun ; l'évolution des deux dernières années a aussi été peu favorable suite à la crise économique mondiale qui s'est manifestée). Plus précisément, la croissance cumulée de PIB par tête entre les deux années d'enquête allait de 9,3 pourcent à 16,8 pourcent selon les pays. Etant donné qu'il y a en moyenne sept ans entre les deux enquêtes pour chaque pays, cela se traduit par une croissance moyenne du PIB par tête d'environ 2 pourcent par an. Compte tenu de la croissance démographique qui approchait les 3 pourcent par an dans la plupart des pays pendant cette période, le taux de croissance du PIB approcherait donc une moyenne de 5 pourcent par an dans les pays considérés sur cette période. Dans la plupart des pays, bien que cela n'apparaisse pas dans le tableau, il existe également une corrélation forte entre la croissance du PIB par tête estimée dans les Comptes Nationaux et la croissance de la consommation par tête (ou par équivalent adulte) des ménages calculée à partir des enquêtes auprès des ménages utilisées pour mesurer la pauvreté. Cela est important, compte tenu du fait que c'est finalement la croissance de la consommation dans les enquêtes, associée aux variations des inégalités, qui conduit aux variations des mesures de pauvreté si une mesure absolue de pauvreté est utilisée à des fins de suivi et d'évaluation.

Dans le tableau 2, les parts de la population en pauvreté ont baissé de 6,3 à 12,9 points de pourcentage ou de 11,0 pourcent à 24,6 pourcent des valeurs originales en fonction du pays. Cela se traduit par une élasticité moyenne de la réduction de la pauvreté à la croissance du PIB proche de l'unité (sauf l'exception du Cameroun où l'élasticité implicite est plus élevée). Cette élasticité de la pauvreté à la croissance s'aligne avec les observations au niveau international pour les pays ayant des niveaux élevés de pauvreté (on peut montrer que l'élasticité est elle-même fonction du niveau de la pauvreté). Dans certains pays, l'inégalité s'est accrue tandis qu'elle a baissé dans d'autres, ce qui ne suggère aucune tendance générale. Ainsi, dans les quatre pays, les mesures objectives du niveau de vie indiquent une réduction importante de la pauvreté entre chaque paire d'enquêtes, cette réduction étant due en grande partie à la croissance plutôt qu'aux variations de l'inégalité. En même temps, les perceptions subjectives de la pauvreté de la part des ménages ne sont pas si favorables. La plupart des répondants déclarent que la pauvreté s'est détériorée dans leur pays ou leur communauté au cours de la période. Comment expliquer cette divergence entre la tendance des mesures objectives de pauvreté et les perceptions des ménages sur l'évolution de la pauvreté dans leur pays ou leur communauté?

Tableau 2: Mesures objectives et perceptions de la pauvreté en Afrique de l'Ouest (en %)

Mesure ou perception de la pauvreté	Cameroun	Guinée	Mauritanie	Sénégal	
	1996–2001	1994–2002		1994–2001	2001–06
<i>Croissance et pauvreté objective</i>					
Croissance cumulée du PIB par tête (1)	12,7	16,7	16,8	18,9	9,3
Incidence de pauvreté initiale (2)	53,3	62,6	56,6	67,8	57,1
Incidence de pauvreté finale (3)	40,2	49,1	46,7	57,1	50,8
Réduction de la pauvreté (4) = [(3)–(2)]/(2)	–0,246	–0,216	–0,175	–0,158	–0,110
Elasticité de la pauvreté à la croissance du PIB (4)/(1)	–1,94	–1,19	–1,04	–0,84	–1,19
<i>Indice Gini d'inégalité</i>					
Indice Gini initial	40,6	45,8	33,8 ^a	32,6	34,1
Indice Gini final	40,8	41,0	39,0	34,2	32,0
<i>Perception de la pauvreté</i>					
Détérioration	54,1	23,1	30,9	64,3	43,9
Inchangée	17,4	49,5	40,8	12,8	22,1
Amélioration	17,3	24,5	28,3	19,0	31,2
Sans opinion	11,2	2,9	-	4,0	2,8

Source : auteur. Note : a. les données sont pour 1996.

Une explication simple de la divergence entre les mesures objectives et les perceptions subjectives de la pauvreté serait tout simplement une surestimation de la réduction de la pauvreté selon les mesures objectives. Il serait tentant d'accepter cette explication mais il serait surprenant d'observer une telle surestimation de la réduction de la pauvreté dans plusieurs pays pour lesquels on observe des taux de croissance élevés. Il faut donc considérer d'autres explications potentielles de cette divergence. Il existe au moins cinq différentes explications, probablement complémentaires, pour expliquer l'écart évident entre la réduction des mesures de la pauvreté objective et les perceptions des ménages qui déclarent une détérioration de la situation de pauvreté dans leur pays ou communauté.

Tout d'abord, en évaluant les tendances de pauvreté de façon subjective, les ménages peuvent être influencés par l'inégalité persistante, et dans certains cas plus importante au cours du temps, ou plus généralement par l'absence de progrès relatif des pauvres dans la société. Les mesures de pauvreté présentées dans le tableau 1 se basent sur des lignes de pauvreté absolue qui s'établissent en fonction du coût d'un panier de biens qui satisfait les besoins de base alimentaires et non alimentaires des ménages. Néanmoins, dans les pays industrialisés, et surtout en Europe, on utilise souvent des mesures de pauvreté relative en se servant d'une ligne de pauvreté relative qui est fonction du revenu ou de la consommation moyenne ou médiane pour mesurer la pauvreté. Dans cette démarche de mesure de la pauvreté relative, la croissance seule ne peut contribuer à la réduction de la pauvreté en l'absence d'une réduction de l'inégalité. Dans la mesure où les ménages évaluent leur bien-être (ou le bien-être des pauvres en général) par rapport aux autres, il est possible que la croissance ne conduise pas à une amélioration des perceptions subjectives du bien-être. Une explication similaire est basée

sur la théorie de la privation relative selon laquelle la croissance sans réduction de l'inégalité peut augmenter les perceptions et mesures de privation dans le temps, entre autres parce que l'écart absolu de la consommation ou du revenu entre les pauvres et les plus nantis continuent à s'accroître.

Deuxièmement, même si de nombreux ménages bénéficient de niveaux de consommation plus élevés dans le temps, ils restent très vulnérables aux chocs et cela peut influencer les perceptions subjectives. Dans les pays de l'Afrique Occidentale et Centrale, les ménages subissent souvent des chocs climatiques ainsi que des chocs relatifs aux prix des marchandises, dont l'alimentation. Par exemple, les périodes de sécheresse sont fréquentes et les données indiquent que la variabilité de la pluviosité augmente avec le changement climatique. Dans le cas des chocs de prix des marchandises, un exemple est celui de la baisse observée pendant certaines années du prix de coton et du café entre autres. Comme les prix aux producteurs ont été libéralisés dans de nombreux pays, les agriculteurs sont aujourd'hui plus directement exposés aux fluctuations des prix sur les marchés mondiaux que par le passé. En outre, il est probable que les réseaux de solidarité seront devenus moins efficaces pour protéger les ménages vulnérables par rapport aux chocs. Si des données fiables sont peu fréquentes dans ce domaine, on peut au moins présumer que les ménages sont en fait plus vulnérables aux chocs à présent qu'il y a dix ans, malgré une amélioration des niveaux de vie absolus. La récente crise des prix alimentaires et pétroliers est un autre exemple de ce type de vulnérabilité accru.

Troisièmement, des perceptions subjectives négatives de la pauvreté peuvent en partie s'expliquer par l'absence d'améliorations dans de nombreux domaines non-monétaires du bien-être. Un exemple de la dimension non-monnaire qui touche le bien-être des ménages est le fait que dans la majorité des pays, les ménages ont des niveaux de satisfaction relativement faibles vis-à-vis des services publics fournis par l'état dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services d'infrastructure de base (comme l'électricité et l'eau). Même si l'accès physique à de nombreux services s'améliore, par exemple avec la construction de nouvelles écoles et de centres de santé, la qualité des services peut rester basse, et dans certain cas, un meilleur accès pourrait même contribuer à une détérioration de la qualité, du moins à court terme, par exemple dans le cas de salles de classe surpeuplées. De plus, la corruption à petite échelle est toujours très répandue dans de nombreux pays, car les ménages doivent souvent offrir des pots de vins ou frais illégaux aux fonctionnaires ou à d'autres personnes occupant des postes de responsabilité pour obtenir certains services. Cela peut également exercer un impact négatif sur les perceptions subjectives de la pauvreté, surtout en cas de paiements comptant qui sont difficile à effectuer pour les pauvres, ce qui peut même empêcher certains individus très pauvres d'utiliser les services auxquels en principe ils ont accès.

Quatrièmement, les perceptions subjectives négatives de la pauvreté sont peut-être liées en partie à la question de ressources limitées en espèces à la disposition des ménages pour subvenir à un sous-groupe de dépenses payées comptant. Dans la majorité des pays de l'Afrique sub-saharienne, l'économie reste en grande partie informelle et de nombreux ménages pratiquent toujours une agriculture de subsistance ou d'autres activités ne donnant accès qu'à de faibles revenus en espèces. En même temps, les ressources en espèces nécessaires pour subvenir à des besoins de base sont en train d'augmenter. Par exemple, les tarifs d'électricité et d'eau sont à la hausse dans de nombreux pays, en partie du fait des prix du pétrole plus élevés. Si la majorité de ceux qui sont touchés par l'augmentation des prix ne sont pas pauvres (la population bénéficiant d'un branchement aux réseaux d'électricité et d'eau a tendance à être urbaine et relativement aisée, tous le moins en comparaison avec d'autres groupes de ménages), il se peut qu'ils se sentent pauvres, ou du moins plus pauvres, si le prix des biens et des services qu'ils doivent acheter augmente plus vite que leur revenu en espèces. Un autre exemple est celui des ménages qui doivent contribuer aux mécanismes de recouvrement des coûts, comme est souvent le cas pour l'accès aux soins. Dans la mesure où les ressources en espèce de certains groupes de ménages n'augmentent pas ou peuvent même baisser dans certain cas, malgré la croissance économique globale (par exemple dans le cas des agriculteurs de rente qui sont payés moins dans le temps en termes réels pour leurs cultures du fait de la chute des prix des biens mondiaux), et dans la mesure où le coût de certains besoins augmentent, les ménages peuvent sentir que la situation de la pauvreté se détériore, même si les données pour la consommation cumulée indiquent le contraire.

Enfin, même si la part de la population en pauvreté est réduite dans le temps, le nombre de pauvres augmente souvent du fait de la croissance démographique élevée. Considérons un petit pays en Afrique sub-saharienne d'une population d'environ 10 millions et un taux de croissance démographique de 2,8 pourcent par an. Sept ans plus tard, ce même pays aura une population de 12,1

millions. Même si la part de la population en pauvreté baisse de 60% à 54% par exemple (une baisse de 10 pourcent ou de 6 points de pourcentage), le nombre de pauvre aura néanmoins augmenté d'environ 10 pourcent entre la première année et la dernière année. Dans une certaine mesure, la pauvreté pourrait également devenir plus visible, surtout en milieu urbain, du fait des taux élevés de migration du milieu rural vers les villes et des phénomènes comme celui des enfant de la rue qui semblent être en hausse. Globalement, malgré des améliorations des niveaux de vie moyens, même parmi les pauvres, le nombre de pauvres plus élevé et la plus grande visibilité de certaines dimensions de la pauvreté pourraient pousser les ménages à penser que la situation de la pauvreté se détériore.

4. Conclusion

L'objectif de ce double numéro spécial de *Perspective Afrique* est modeste – il est simplement de rendre plus facilement accessibles une série d'estimations et profils de la pauvreté monétaire réalisés au cours des dernières années pour les pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale. Ces estimations ont pour la plupart été utilisées par les gouvernements des pays pour leurs documents stratégiques de réduction contre la pauvreté. La première partie du dossier, qui fait l'objet du présent numéro, comprend sept études pour le Burkina, le Cameroun, le Gabon, la Guinée, le Mali, la République du Congo, et enfin le Sénégal. La principale valeur ajoutée du numéro spécial tient en la disponibilité d'études pays. Mais le fait de disposer d'études pour différents pays permet aussi de réaliser quelques comparaisons inter-pays. Deux illustrations de ce type ont fait l'objet de cette brève introduction.

Tout d'abord, il a été suggéré que compte tenu des différentes hypothèses qu'utilisent les pays pour estimer la pauvreté et des forces et faiblesses des ces hypothèses, il s'avère souvent utile d'utiliser de simples comparaisons entre pays pour informer les choix de méthodologie pour mesurer la pauvreté dans un pays particulier. Il faut bien sûr être prudent si on utilise des comparaisons de pauvreté entre pays pour argumenter en faveur d'un changement de la méthodologie adoptée par un pays particulier pour mesurer la pauvreté. Un niveau de pauvreté « attendu » approprié dans un pays donne dépend de la procédure statistique utilisée pour déterminer cette attente et de nombreuses approches alternatives peuvent servir à cette fin. Cela a été illustré dans le cas de la zone FCFA.

Un second point de discussion a porté sur le fait que de nombreux pays en Afrique subsaharienne ont réussi à augmenter leur taux de croissance économique et cela s'est reflété dans une réduction des mesures objectives de la pauvreté dans plusieurs pays. En même temps, les populations n'ont souvent pas l'impression que la situation de la pauvreté s'améliore dans leurs pays ou communauté. Il est important de tenir compte de ces perceptions subjectives. Plusieurs explications potentielles de cette divergence entre les mesures objectives et les perceptions subjectives de la pauvreté ont été proposées. Si ces explications ne sont que préliminaires et devraient être testées dans le cadre de travaux empiriques approfondis, elles indiquent néanmoins des domaines où des actions publiques pourraient améliorer les conditions de vie des populations. Ces domaines comprennent la qualité des services publics dans les domaines de l'éducation, la santé et les infrastructures de base, la question des ressources en espèces à disposition des ménages pour satisfaire leurs besoins de base et la question de la vulnérabilité des ménages par rapport aux chocs, ainsi que l'augmentation des manifestations visibles de la pauvreté, particulièrement dans les grandes villes. Enfin, même si certains pays ont connu une baisse de la pauvreté, le nombre de personnes pauvres continue souvent à augmenter suite à la pression démographique importante qui continue d'affecter la plupart des pays.

Références bibliographiques

Coudouel, A., J. Hentschel, et Q. Wodon, 2002, Poverty Measurement and Analysis, in J. Klugman, editeur, *A Sourcebook for Poverty Reduction Strategies*, Volume 1: Core Techniques and Cross-Cutting Issues, World Bank, Washington.

Ravallion, M., 1994, *Poverty Comparisons*, Chur, Switzerland: Harwood Academic Publishers.